

L'endettement des ménages et les vulnérabilités potentielles pour le système financier canadien : une analyse des microdonnées

Gino Cateau, Tom Roberts et Jie Zhou

- Ces dix dernières années, de plus en plus de ménages canadiens ont accumulé une dette élevée par rapport à leur revenu. La proportion de ceux qui affichent un ratio de la dette au revenu brut excédant 350 % est passée de 4 % avant la crise à 8 % aujourd'hui. Leur dette représente maintenant environ un cinquième de l'encours total de la dette des ménages.
- Tout comme le prix des logements au cours de la dernière décennie, la proportion des ménages fortement endettés a surtout augmenté en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario, ainsi que parmi les ménages jeunes et ceux dont le revenu est faible ou moyen.
- Les simulations intégrant la proportion accrue des ménages fortement endettés donnent à penser qu'une augmentation du chômage et des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence sur le système financier plus grave aujourd'hui qu'avant la crise.
- La vulnérabilité du système financier à l'endettement des ménages dépend en fin de compte de la capacité des institutions financières à absorber les pertes causées par ce secteur. D'après les tests de résistance auxquels a été soumis le système bancaire canadien, les banques canadiennes d'importance systémique sont résilientes même si leurs fonds propres diminuent dans un scénario de crise aiguë.

Introduction

Pour évaluer adéquatement à quel point l'endettement élevé des ménages peut représenter une vulnérabilité pour l'économie du Canada et son système financier, il importe de ne pas s'arrêter aux statistiques agrégées, par exemple le ratio global de la dette au revenu des ménages¹. Comme les dettes et les revenus ne sont pas distribués uniformément parmi les ménages, les mesures agrégées peuvent masquer des informations importantes sur ceux qui sont les plus endettés et sur leur capacité de remboursement en cas de chocs de revenus et de taux d'intérêt.

Nous utilisons ici des données de l'enquête Canadian Financial Monitor (CFM) obtenues à l'échelon des ménages pour dégager les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des ménages endettés et tracer leur évolution sur les dix dernières années². Ces données détaillées nous permettent d'avoir une image plus précise de l'endettement des ménages au Canada, d'approfondir notre

1 On entend par « vulnérabilité » une condition préexistante susceptible d'amplifier les chocs et de les propager à l'ensemble du système. Voir Christensen et autres (2015) afin d'en savoir plus sur le dispositif d'évaluation des vulnérabilités utilisé par la Banque du Canada.

2 L'enquête CFM que mène Ipsos Reid recueille des données sur les bilans, les revenus, les remboursements d'emprunts et d'autres caractéristiques financières et démographiques des ménages. Les données couvrent la période allant de 1999 à 2014 et proviennent d'environ 12 000 ménages chaque année. Les réponses sont pondérées de manière à produire un échantillon représentatif de la population canadienne. L'une des limites de l'enquête tient à ce que les données sur les revenus, les prêts hypothécaires et la valeur des logements sont enregistrées par fourchettes et que des plafonds s'y appliquent, c'est-à-dire que, au-delà de certains seuils, les données sont censurées. Aux fins de notre analyse, nous utilisons les points médians comme valeur déclarée chaque fois que les réponses sont présentées en fourchettes. Nous utilisons également des moyennes pluri-annuelles pour réduire la variabilité d'échantillonnage. Nous commençons notre analyse en 2005, des changements apportés au questionnaire ayant modifié la mesure du revenu avant cette date.

compréhension de la résilience de ces derniers aux chocs défavorables et de mieux évaluer la vulnérabilité que représente leur endettement élevé pour le système financier.

Nos travaux viennent compléter les analyses présentées régulièrement dans les livraisons de la *Revue du système financier*, de même que des études récentes sur l'endettement des ménages, par exemple Uppal et LaRoche-Côté (2015a, 2015b), Alexander et Jacobson (2015) ou Crawford et Faruqi (2011-2012). Uppal et LaRoche-Côté ont recours aux données de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF) de Statistique Canada, menée en 1999 et en 2012, pour étudier les variations de la dette, de l'actif et de la valeur nette des familles canadiennes en fonction de certaines caractéristiques. Ils observent une hausse marquée à la fois de l'actif et de la dette de 1999 à 2012, mais notent des différences selon les types de familles³. Ils constatent aussi que la richesse a augmenté plus rapidement chez les familles les plus aisées, en grande partie en raison d'une appréciation de la valeur de leur actif. Pour leur part, Alexander et Jacobson examinent la distribution de la dette hypothécaire chez les ménages à la lumière des données de l'ESF et révèlent des zones de vulnérabilité selon le revenu, l'âge et la région. Crawford et Faruqi, enfin, concluent que le recul des taux d'intérêt, le renchérissement des logements et l'innovation financière ont vraisemblablement soutenu la progression de l'encours des prêts hypothécaires et des crédits à la consommation depuis la fin des années 1990. Notre contribution à ces travaux consiste à cerner les caractéristiques des ménages fortement endettés et à mesurer leur résilience à divers chocs.

La distribution de la dette chez les ménages canadiens : principales caractéristiques

Nous examinons d'abord la proportion des ménages endettés au Canada et la répartition de leur dette entre différents types de prêts pendant les dix dernières années. Pour faciliter la comparaison des données avant et après la crise, nous divisons nos résultats en deux périodes : de 2005 à 2007 et de 2012 à 2014⁴.

³ Ainsi, la dette a augmenté plus rapidement dans les familles dont le principal soutien financier avait entre 35 et 44 ans et parmi les couples ayant des enfants de moins de 18 ans, et cette augmentation résulte surtout d'emprunts hypothécaires. La valeur des actifs s'est également accrue avec celle des biens immobiliers. Chez les non-propriétaires, les célibataires et les familles dont le principal soutien financier avait entre 15 et 34 ans, l'augmentation de la dette ne s'est pas accompagnée d'une hausse des actifs statistiquement significative.

⁴ L'analyse en glissement annuel mène à des résultats semblables. La période de 2008 à 2011 suit généralement la tendance des dix dernières années.

Tableau 1 : Endettement des ménages au Canada

	2005-2007	2012-2014
Proportion des ménages endettés au Canada (en pourcentage)	70,4	69,2
Par type de dette (en pourcentage)		
<i>Ménages avec prêt hypothécaire seulement</i>	6,9	8,6
<i>Ménages avec prêt hypothécaire et crédit à la consommation</i>	27,4	25,9
<i>Ménages avec crédit à la consommation seulement</i>	36,1	34,7
Répartition de la dette des ménages (en pourcentage)		
<i>Prêts hypothécaires</i>	71,2	77,4
<i>Prêts à la consommation</i>	28,8	22,6

Source : Ipsos Reid

Environ 70 % des ménages canadiens ont affiché une dette au cours des dix dernières années (**Tableau 1**)⁵, une proportion inférieure au sommet de 77 % atteint aux États-Unis avant la crise financière mondiale de 2007-2009. Après la crise, cette proportion était plus faible au Canada que dans d'autres pays comme l'Australie, la Norvège et la Suède, dont les cadres de politiques macroéconomiques s'apparentent à ceux du Canada et où la conjoncture a évolué de façon comparable pendant et après la crise⁶. Abstraction faite des facteurs cycliques, les écarts entre pays au chapitre de l'endettement des ménages tiennent sans doute à des différences touchant les politiques de financement du logement et les préférences des ménages en matière d'accession à la propriété, de même qu'à des caractéristiques démographiques et des facteurs institutionnels.

Un examen de la composition de la dette des ménages canadiens au cours de la dernière décennie révèle que quelque 35 % d'entre eux détenaient un prêt

⁵ Bien que le pourcentage de ménages endettés soit à peu près équivalent selon l'enquête CFM ou l'ESF, les deux enquêtes peuvent présenter des divergences en raison de différentes méthodes d'échantillonnage et de pondération. L'ESF, par exemple, indique une augmentation de la proportion des ménages endettés, qui passe de 69,4 % en 2005 à 71,1 % en 2012.

⁶ En Australie, 71,7 % des ménages étaient endettés en 2013-2014 (Bureau australien de la statistique). En Norvège, la proportion était de 84 % en 2012 (d'après les données sur les revenus et la richesse des ménages du Bureau national des statistiques de Norvège), tandis que, en Suède, environ trois quarts des ménages détenaient un prêt hypothécaire pendant la période allant de 2010 à 2014 (Alfelt et Winstrand, 2015). La proportion des ménages endettés au Canada est plus élevée que dans les pays de la zone euro qui ont été plus directement touchés par la crise, comme l'Espagne, l'Italie et l'Irlande, où 50 %, 25 % et 57 %, respectivement, des ménages étaient endettés (enquête de 2011 sur les finances et la consommation des ménages au sein de l'Eurosystème et Bureau central irlandais de la statistique). Aux États-Unis, 74,5 % des ménages étaient endettés en 2013 (Survey of Consumer Finances).

hypothécaire, alors qu'environ 60 % avaient un prêt à la consommation (prêts non hypothécaires)⁷. Toutefois, en valeur, les prêts hypothécaires représentaient la grande majorité de la dette globale des ménages. Fait important, en raison de la hausse du taux d'accession à la propriété et du prix des logements au cours des

Tableau 2 : Endettement des ménages : caractéristiques démographiques et socioéconomiques

Catégorie	Proportion des ménages endettés (en pourcentage)		Part de la dette totale des ménages (en pourcentage)	
	2005-2007	2012-2014	2005-2007	2012-2014
Quintile de revenu				
1 ^{er} – le plus faible	51,4	53,0	4,1	4,9
2 ^e	68,1	66,9	10,8	10,8
3 ^e	76,6	74,7	17,4	19,9
4 ^e	81,9	78,5	29,8	28,3
5 ^e	80,2	77,1	36,6	34,3
Quintile de valeur nette				
1 ^{er} – le plus faible	74,7	71,9	16,7	16,3
2 ^e	66,0	65,1	12,8	15,7
3 ^e	77,9	79,9	26,5	30,7
4 ^e	73,6	70,7	25,0	22,3
5 ^e	60,7	59,7	18,9	15,0
Âge				
Moins de 35 ans	84,5	77,0	28,8	25,8
De 35 à 44 ans	82,4	79,6	32,6	28,2
De 45 à 54 ans	76,0	73,3	23,6	23,5
De 55 à 64 ans	65,3	65,8	10,3	14,1
65 ans et plus	42,5	53,7	4,8	8,4
Niveau d'études				
Études secondaires ou moins	63,1	62,5	19,5	15,4
Études postsecondaires partielles	75,4	72,1	44,5	41,4
Baccalauréat ou plus	71,1	70,4	35,8	43,0
Région				
Colombie-Britannique	69,0	66,7	16,3	15,2
Alberta	74,1	71,6	12,1	15,0
Saskatchewan et Manitoba	66,6	67,5	5,2	5,8
Ontario	71,8	70,2	43,2	40,0
Québec	67,5	68,5	17,3	18,3
Provinces de l'Atlantique	73,9	69,8	6,0	5,6

Source : Ipsos Reid

⁷ Les prêts à la consommation comprennent les lignes de crédit, garanties ou non, les prêts sur carte de crédit, le crédit-bail, les prêts étudiants, etc. Voir Crawford et Faruqi (2011-2012) pour obtenir plus de détails.

dix dernières années, la part des prêts hypothécaires dans la dette totale est passée de 71 % pour la période 2005-2007 à 77 % pour la période 2012-2014.

Le **Tableau 2** montre l'ampleur de l'endettement des ménages et sa répartition selon le quintile de revenu, le quintile de valeur nette, l'âge, le niveau d'études et la région^{8,9}.

Nous constatons que l'endettement tend à être plus fréquent chez les ménages aux revenus supérieurs, les ménages plus instruits et ceux dont la valeur nette s'établit dans les catégories intermédiaires. Ces ménages détiennent également une plus grande part de la dette totale du secteur. Conformément à la théorie de la consommation axée sur le cycle de vie, la propension des ménages à s'endetter diminue avec l'âge. Les jeunes ménages tendent à accumuler des dettes au début de leur vie adulte pour financer leur consommation. En revanche, l'accroissement des revenus qui intervient plus tard leur permet d'épargner (et de réduire leur dette) afin de financer leur retraite. Il n'est donc pas étonnant que plus de la moitié de la dette totale appartienne aux ménages de moins de 45 ans, même si ceux-ci représentaient environ 40 % de tous les ménages pendant la période 2012-2014.

Quelques changements survenus au cours de la dernière décennie méritent d'être mentionnés. Premièrement, la part de la dette totale revenant aux Albertains a connu la plus forte augmentation, et celle des ménages ontariens, la plus forte diminution, sans doute parce que les ménages albertains sont plus jeunes en moyenne. Cela reflète aussi l'évolution différenciée des deux économies régionales au cours des deux périodes étudiées, ainsi que leur tenue future anticipée, même si le récent déclin dans le secteur de l'énergie pourrait changer la situation. Deuxièmement, la proportion des ménages endettés parmi le groupe le plus âgé (65 ans et plus) et la part de la dette détenue par celui-ci ont nettement progressé. Cette progression peut être attribuée au fait que les baby-boomers représentent une fraction importante de la population et qu'un grand nombre d'entre eux franchissent le

⁸ Nous nous sommes aussi penchés sur les différences entre les prêts hypothécaires et le crédit à la consommation entre les différentes catégories. Il semble que la proportion des ménages ayant un prêt hypothécaire était relativement semblable entre provinces, mais beaucoup plus forte dans les quintiles de revenu élevé, les jeunes ménages et ceux qui détiennent un diplôme universitaire. Les ménages aux revenus plus faibles et les ménages plus âgés avaient davantage recours au crédit à la consommation. Rapporté à la dette totale des ménages, comme le montre le **Tableau 1**, le prêt hypothécaire constitue le principal vecteur d'endettement toutes catégories confondues.

⁹ D'après les données de l'enquête CFM menée en 2014, voici les fourchettes de revenu du premier au cinquième quintile : moins de 35 000 \$, de 35 000 \$ à 55 000 \$, de 55 000 \$ à 85 000 \$, de 85 000 \$ à 125 000 \$ et 125 000 \$ et plus. Pour la valeur nette, les fourchettes du premier au cinquième quintile sont les suivantes : moins de 6 200 \$, de 6 200 \$ à 80 800 \$, de 80 800 \$ à 254 500 \$, de 254 500 \$ à 566 600 \$ et 566 600 \$ et plus.

cap des 65 ans. Comparativement aux générations précédentes, les baby-boomers affichent un taux d'accession à la propriété plus élevé (Hou, 2010), ont une plus longue espérance de vie, travaillent plus longtemps et ont le plus bénéficié du renchérissement des logements. Ces facteurs pourraient avoir augmenté leur capacité d'endettement par rapport aux cohortes précédentes. Troisièmement, la part de la dette allant aux ménages les plus instruits (titulaires d'un baccalauréat ou plus) s'est beaucoup alourdie. Enfin, la part de la dette des ménages détenue par les plus fortunés a reculé, tandis que les ménages dont la valeur nette est moyenne représentent une part grandissante de la dette totale de ce secteur.

Bien que ces observations permettent de dresser un tableau utile de l'endettement des ménages canadiens, il convient de procéder à une analyse plus poussée afin de voir si les ménages endettés sont vulnérables à des chocs qui nuiraient à leur capacité de remboursement. Dans la prochaine section, nous examinons les caractéristiques des ménages fortement endettés, donc potentiellement vulnérables aux chocs.

Caractéristiques des ménages canadiens fortement endettés

Nous considérons qu'un ménage est *fortement endetté* si son ratio de la dette au revenu, soit le montant total de la dette divisé par le revenu *brut* du ménage¹⁰, dépasse un certain seuil. Pour établir ce seuil, nous avons recours à un modèle de la Banque du Canada, le modèle d'évaluation des risques dans le secteur des ménages (modèle HRAM) (Faruqui, Liu et Roberts, 2012), afin de voir quels ménages, répartis selon le ratio de la dette au revenu, sont plus susceptibles de prendre du retard dans leurs remboursements suivant un scénario de crise hypothétique¹¹. Nous constatons que la proportion de paiements en retard augmente très nettement chez les ménages dont le ratio de la dette au revenu se situe entre 250 et 350 %, et que l'augmentation est encore plus marquée lorsque le ratio dépasse 350 % (voir l'annexe). Par conséquent, dans la suite du présent rapport, les ménages fortement endettés s'entendent de ceux dont le ratio de la dette au revenu est égal ou supérieur à 350 %¹².

Le **Tableau 3** montre que la proportion des ménages endettés dont le ratio de la dette au revenu excède 350 % a doublé, passant d'environ 4 % avant la crise

(2005-2007) à approximativement 8 % en 2012-2014¹³. Fait important, ces ménages détenaient quelque 21 % de la dette totale du secteur en 2012-2014 contre 13 % en 2005-2007. Les prêts hypothécaires constituent le plus gros de cette dette; ils sont d'ailleurs passés de 80 % à 87 % d'une période à l'autre. Comme les biens immobiliers constituent environ 90 % de l'actif total de ces ménages endettés, la valeur nette de ces derniers pourrait être particulièrement touchée par une correction du prix des logements.

Bien qu'ils représentent une part accrue des ménages endettés au Canada, les ménages fortement endettés ont vu leur ratio du service de la dette et leur ratio de couverture par l'actif financier s'améliorer avec le temps^{14, 15}. En effet, pour le ménage médian de ce groupe, les coûts du service de la dette ont diminué, tandis que les actifs financiers permettant d'assurer les remboursements ont augmenté par rapport à la situation d'avant la crise. Plus généralement, moins de ménages fortement endettés affichaient un ratio du service de la dette très élevé (40 % ou plus¹⁶) et ils étaient plus nombreux à pouvoir couvrir leur remboursement le mois suivant en cas de problème. On pourrait croire, d'après ces résultats, que les ménages fortement endettés sont désormais plus en mesure de faire face aux échéances de leur dette, mais cette situation tient vraisemblablement à la période prolongée de baisse des taux d'intérêt

¹³ Alexander et Jacobson (2015) se penchent sur les ménages ayant une dette hypothécaire et constatent que la proportion des ménages fortement endettés a à peu près doublé entre 2005 et 2012 (passant de 5,5 % à 10,8 %). Ils se fondent sur les données de l'ESF de Statistique Canada et entendent par ménages fortement endettés ceux dont le ratio de la dette hypothécaire au revenu disponible est supérieur à 500 %. Si nous considérons que les ménages fortement endettés dans les données de l'enquête CFM sont ceux dont le ratio de la dette hypothécaire au revenu brut excède 350 % (ce qui correspond en gros à un ratio de la dette hypothécaire au revenu disponible de 500 % avec un taux d'imposition de 30 %), nous obtenons des résultats semblables.

¹⁴ Le ratio du service de la dette correspond au montant des versements mensuels effectués au titre de la dette divisé par le revenu brut du ménage. Il mesure la capacité du ménage à effectuer ces paiements compte tenu de son revenu, des taux d'intérêt et des remboursements de capital. Le ratio de couverture par l'actif financier est obtenu en divisant la totalité des actifs financiers hors régimes de retraite (c'est-à-dire, espèces, certificats de placement garanti, obligations, actions et part de fonds de placement détenus hors de tels régimes) par les remboursements mensuels. Il indique pendant combien de mois un ménage pourrait utiliser ses actifs financiers pour effectuer ses remboursements en cas de choc défavorable.

¹⁵ Le même phénomène est observé pour tous les ménages endettés. Le ratio médian du service de la dette a reculé, passant de 13,5 % à 12,9 % entre 2005-2007 et 2012-2014. Le ratio médian de couverture par l'actif financier a progressé pour passer de 20,1 mois à 26,1 mois, tandis que la proportion médiane de biens immobiliers par rapport à l'actif total des ménages endettés a connu une hausse, allant de 55,7 % à 65,4 %, pendant la même période.

¹⁶ Conformément aux normes du secteur bancaire, un ménage est considéré comme plus susceptible d'avoir du mal à effectuer les remboursements sur ses prêts quand son ratio du service de la dette est de 40 % ou plus. Dey, Djoudat et Terajima (2008) estiment que la probabilité de défaillance sur un prêt hypothécaire est plus élevée lorsque le ratio du service de la dette dépasse 35 %.

¹⁰ Comme le revenu disponible n'est pas indiqué dans l'enquête CFM, nous utilisons le revenu brut.

¹¹ Nous considérons qu'un ménage prend du retard si ses remboursements n'ont pas été effectués à temps depuis au moins trois mois.

¹² Pour des raisons de commodité, nous utilisons le terme « plus de 350 % » pour désigner cette catégorie de ratio de la dette au revenu.

Tableau 3 : Quelques statistiques relatives aux ménages fortement endettés

Ménages dont le ratio de la dette au revenu est de plus de 350 %	2005-2007	2012-2014
Proportion sur l'ensemble des ménages endettés (en pourcentage)	4,1	7,9
<i>Proportion des ménages dont le ratio du service de la dette est d'au moins 40 % (en pourcentage)</i>	55,1	35,7
<i>Proportion des ménages dont le ratio de couverture par l'actif financier est inférieur à un mois (en pourcentage)</i>	22,5	20,7
Part de la dette totale des ménages (en pourcentage)	12,7	20,7
<i>Proportion des prêts hypothécaires (en pourcentage)</i>	79,8	86,6
Autres mesures de la santé financière		
<i>Ratio médian du service de la dette (en pourcentage)</i>	43,1	34,2
<i>Ratio médian de couverture par l'actif financier (nombre de mois)</i>	5,5	6,5
<i>Proportion médiane des biens immobiliers par rapport à l'actif total (en pourcentage)</i>	84,4	89,7

Source : Ipsos Reid

Tableau 4 : Répartition et importance des ménages fortement endettés selon des caractéristiques démographiques et socioéconomiques

Catégorie	Proportion des ménages fortement endettés parmi les ménages endettés (en pourcentage)		Part de la dette totale des ménages (en pourcentage)	
	2005-2007	2012-2014	2005-2007	2012-2014
Quintile de revenu				
<i>1^{er} – le plus faible</i>	9,2	14,2	1,9	3,1
<i>2^e</i>	5,6	12,6	2,8	4,9
<i>3^e</i>	4,2	9,4	2,9	6,1
<i>4^e</i>	1,8	5,3	2,1	4,7
<i>5^e</i>	1,6	1,4	2,9	1,9
Quintile de valeur nette				
<i>1^{er} – le plus faible</i>	5,0	8,3	3,3	4,4
<i>2^e</i>	4,2	9,0	1,7	4,4
<i>3^e</i>	4,7	12,0	2,8	7,1
<i>4^e</i>	3,8	6,6	3,0	3,6
<i>5^e</i>	2,5	2,4	1,8	1,2
Âge				
<i>Moins de 35 ans</i>	5,0	9,7	4,0	5,6
<i>De 35 à 44 ans</i>	4,7	9,7	3,8	5,6
<i>De 45 à 54 ans</i>	3,5	7,7	2,6	4,6
<i>De 55 à 64 ans</i>	3,4	6,5	1,5	2,9
<i>65 ans et plus</i>	2,9	5,5	0,8	1,9
Niveau d'études				
<i>Études secondaires ou moins</i>	3,7	8,1	2,5	3,7
<i>Études postsecondaires partielles</i>	4,5	8,3	5,9	9,3
<i>Baccalauréat ou plus</i>	3,9	7,3	4,2	7,7
Région				
<i>Colombie-Britannique</i>	7,5	13,6	3,5	5,1
<i>Alberta</i>	4,1	10,9	1,3	3,7
<i>Saskatchewan et Manitoba</i>	2,3	4,9	0,4	0,7
<i>Ontario</i>	4,4	8,5	5,1	8,0
<i>Québec</i>	2,7	5,0	1,8	2,6
<i>Provinces de l'Atlantique</i>	2,4	3,6	0,6	0,6

Source : Ipsos Reid

Tableau 5 : Différences clés entre les ménages les plus et les moins endettés pendant la période 2012-2014

Catégorie	Ménages fortement endettés RDR ≥ 350 %	Ménages moins endettés 0 % < RDR < 350 %
Revenu (médian)	50 970 \$	79 000 \$
Valeur nette (médiane)	96 840 \$	152 500 \$
Âge (médian)	44	48
Proportion des titulaires d'un baccalauréat ou plus (en pourcentage)	33,6	36,6
Proportion des ménages résidant en Colombie-Britannique, en Alberta ou en Ontario (en pourcentage)	76,3	58,8

Nota : RDR = ratio de la dette au revenu brut

Source : Ipsos Reid

qui a suivi la crise. Les choses pourraient changer considérablement si les taux d'intérêt se mettaient à augmenter.

Étant donné la proportion non négligeable et croissante des ménages fortement endettés au Canada, nous nous penchons maintenant de plus près sur leurs caractéristiques démographiques et socioéconomiques pour savoir s'ils sont financièrement vulnérables. Bien que l'augmentation de la proportion des ménages fortement endettés soit assez généralisée, nous avons relevé des différences importantes entre les groupes (Tableau 4).

À titre d'exemple, la proportion des ménages fortement endettés a connu la plus forte hausse chez les ménages âgés de 35 à 54 ans et ceux qui possèdent au plus un diplôme d'études secondaires. Pour ce qui est des quintiles de revenu, la proportion des ménages fortement endettés a plus que doublé parmi les ménages à revenu moyen, tandis qu'elle a été plus modérée dans le groupe à faible revenu et a effectivement reculé dans le quintile de revenu le plus élevé. Un bilan semblable se dégage lorsque l'on se focalise sur les quintiles de valeur nette. Il apparaît dans l'ensemble qu'après 2005, la proportion des ménages fortement endettés a progressé de façon plus marquée chez les plus jeunes, ceux dont le revenu était de faible à moyen et ceux dont la valeur nette allait de faible à moyenne. Ce résultat pourrait s'expliquer par le renchérissement des logements (que nous avons déjà mentionné), qui a été plus rapide que la hausse des revenus et qui a amené de nombreux ménages à contracter des prêts hypothécaires plus importants pour financer un achat immobilier. Comme l'immobilier représente désormais une fraction beaucoup plus grande des avoirs des ménages endettés ayant un revenu moyen, ces derniers pourraient être davantage touchés que précédemment par une correction du prix des logements¹⁷. Sur le plan régional, c'est en Alberta

que la proportion des ménages fortement endettés a le plus augmenté, puisqu'elle a presque triplé, passant de quelque 4 % à 11 %.

On peut ainsi définir un groupe de ménages fortement endettés qui est relativement plus jeune que le groupe des ménages moins endettés (ceux dont le ratio de la dette au revenu brut est inférieur à 350 %), qui a un revenu et des avoirs moindres, qui a moins de chances de détenir un baccalauréat et qui est plus susceptible d'habiter en Colombie-Britannique, en Alberta ou en Ontario (Tableau 5).

Exposition des ménages fortement endettés au risque de perte d'emploi

Une fois cernées les caractéristiques des ménages fortement endettés, il convient de voir s'ils sont plus exposés au risque de perte d'emploi que le ménage moyen. Un déclin marqué et persistant du revenu causé par la perte d'un emploi pourrait empêcher des ménages fortement endettés de rembourser leurs dettes, ce qui entraînerait des tensions au sein du système financier.

Le risque de perte d'emploi est généralement lié à une série de facteurs socioéconomiques et démographiques, comme l'âge, le niveau d'études, la région et le secteur d'emploi. Afin de prendre en compte ces facteurs, le modèle HRAM s'appuie sur les travaux de Chan, Morissette et Frenette (2011) pour calculer le risque relatif de perte d'emploi pour un ménage présentant certaines caractéristiques socioéconomiques. Le modèle peut ainsi capter certaines tendances observées pendant les récessions précédentes, où la probabilité de perdre son emploi était plus élevée chez les jeunes travailleurs, les personnes n'ayant pas de diplôme universitaire et les travailleurs des industries du secteur primaire, de la construction et du secteur

¹⁷ Entre 2005-2007 et 2012-2014, la part médiane de biens immobiliers par rapport à l'actif total est passée de 36 %, 58 %, 65 % et 63 % à 55 %, 69 %, 74 % et 70 % pour le deuxième, le troisième, le quatrième et le cinquième quintile (le plus élevé) de revenu, respectivement.

Tableau 6 : Part de la dette totale selon le risque de perte d'emploi

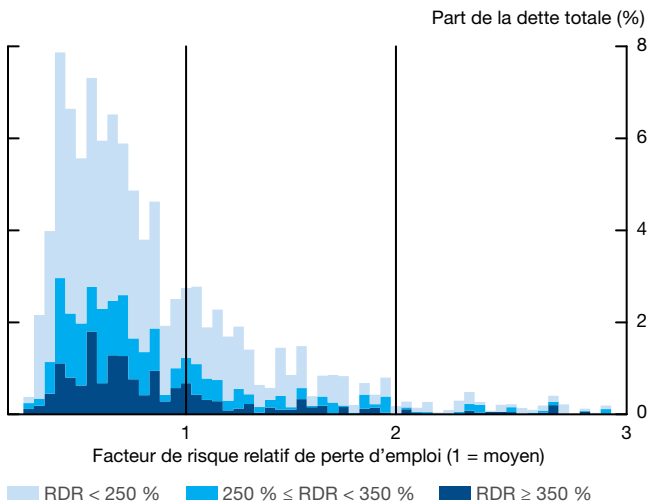
Risque relatif de perte d'emploi		Part de la dette totale des ménages (en pourcentage)	
		RDR < 350 %	RDR ≥ 350 %
Très faible	0-0,5	21,8	16,7
Assez faible	0,5-0,75	30,4	35,5
Moyen	0,75-1,25	29,0	29,9
Assez élevé	1,25-1,75	10,7	8,9
Très élevé	≥ 1,75	8,1	9,1

Nota : RDR = ratio de la dette au revenu brut

Sources : Ipsos Reid et calculs de la Banque du Canada

Graphique 1 : Le plus gros de la dette appartient aux ménages dont le risque de perte d'emploi est moyen ou inférieur à la moyenne

Distribution de la dette suivant le risque de perte d'emploi



Sources : Ipsos Reid et calculs de la Banque du Canada

Dernière observation : 2014

manufacturier^{18, 19}. On peut ainsi comparer le risque relatif de perte d'emploi pour un ménage donné à la probabilité de mise à pied pour un ménage dont les caractéristiques socioéconomiques correspondent à la moyenne des ménages de la population active. Par exemple, un ménage dont le facteur de risque relatif est de 0,5 devrait être exposé à un risque de subir une perte d'emploi deux fois moins élevé que le ménage moyen. À l'inverse, un facteur de risque relatif de 3,0 pourrait être associé à un jeune employé peu expérimenté et peu scolarisé ou à un employé d'un secteur

¹⁸ Les industries du secteur primaire comprennent l'agriculture, l'exploitation forestière, la pêche, l'exploitation minière, et l'extraction de pétrole et de gaz.

¹⁹ Chan, Morissette et Frenette (2011) utilisent l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada. Comme les données socioéconomiques de l'EPA ne correspondent pas exactement à celles que l'on trouve dans l'enquête CFM, certaines variables comme l'ancienneté, par exemple, doivent être remplacées par une approximation en fonction de l'âge.

où le taux de rotation est élevé; cela signifierait que le ménage en cause a trois fois plus de chances de perdre un emploi que le ménage moyen. Nous utilisons nos résultats pour illustrer la distribution de la dette des ménages suivant le risque relatif de perte d'emploi.

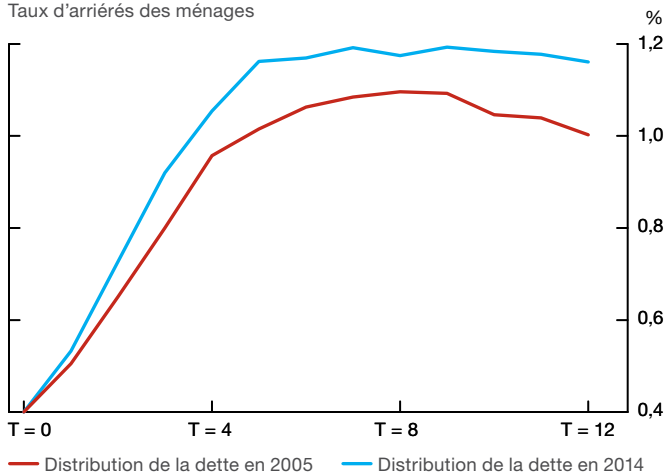
Le Tableau 6 et le Graphique 1 mettent en parallèle la part de la dette totale détenue par les ménages suivant leur risque relatif de perte d'emploi, et ce, pour différentes catégories de ratio de la dette au revenu. Cette comparaison renseigne à plusieurs égards. Premièrement, la plus grande partie (environ 80 %) de la dette est détenue par des ménages dont le risque de perte d'emploi est moyen ou inférieur à la moyenne. Deuxièmement, dans le groupe des ménages moins endettés, environ 22 % de la dette appartient à ceux dont le risque de perte d'emploi est très faible. Chez les ménages fortement endettés, ce pourcentage est plus faible, soit 17 %. Troisièmement, il ne semble pas y avoir de différence sensible entre les ménages fortement endettés et ceux qui le sont moins en ce qui a trait à un risque de perte d'emploi supérieur à la moyenne, facteur le plus pertinent du point de vue de la stabilité financière. Dans ces deux groupes, environ 19 % de la dette est détenue par les ménages dont le risque de perte d'emploi est supérieur à la moyenne. Comme les ménages dont le ratio de la dette au revenu brut excédant 350 % détiennent environ 21 % de la dette totale des ménages, il en découle qu'environ 4 % de la dette totale est détenue par les ménages fortement endettés dont le risque de perte d'emploi est supérieur à la moyenne.

Estimation de l'effet d'un choc défavorable sur les ménages canadiens

Les chocs qui nuisent à la capacité des ménages de rembourser leur dette, notamment une augmentation du chômage ou une hausse des taux d'intérêt, peuvent mettre au jour des faiblesses dans la situation financière des ménages qui passeraient inaperçues dans un contexte de stabilité économique. Dans la présente section, le modèle HRAM nous sert à analyser l'incidence d'un scénario de tensions hypothétique sur le taux d'arriérés de la dette des ménages. Nous mettons l'accent sur le taux d'arriérés, car il s'agit d'une mesure plus complète de la vulnérabilité financière potentielle des ménages. De fait, une accumulation des arriérés refléterait probablement plusieurs facteurs, par exemple un endettement élevé, une sensibilité accrue à un choc de revenu ou un manque de liquidités, alors que d'autres mesures telles que le ratio du service de la dette sont axées sur une dimension particulière de la position financière des ménages.

Graphique 2 : Une proportion accrue des ménages fortement endettés entraîne une plus forte progression des arriérés dans un scénario de tensions

Taux d'arriérés des ménages



Source : calculs de la Banque du Canada

Pour mesurer l'effet d'un choc défavorable compte tenu de la proportion accrue, ces dernières années, des ménages fortement endettés au Canada, nous comparons deux ensembles de conditions initiales : le choc est simulé en utilisant soit le bilan des ménages en 2005 (quand environ 4 % des ménages endettés affichaient un ratio de la dette au revenu supérieur à 350 %), soit le bilan des ménages en 2014 (quand environ 8 % affichaient un ratio de la dette au revenu supérieur à 350 %). Le scénario de tensions est défini comme une hausse simultanée du taux de chômage et du taux d'emprunt des ménages, de 3 et 2 points de pourcentage respectivement, hausse qui persiste pendant trois ans^{20, 21}. Le Graphique 2 illustre les conséquences de ces chocs sur un taux d'arriérés initial de 0,4 %.

Nous constatons que la proportion accrue des ménages fortement endettés en 2014 comparativement à 2005 entraîne une augmentation plus prononcée des arriérés à la suite d'un même choc. Comme les niveaux d'endettement par rapport aux revenus sont plus élevés

en 2014 qu'en 2005, les ménages, confrontés à des chocs qui entraînent une baisse de leurs revenus ou un accroissement de leurs mensualités, épuisent leurs actifs financiers et accumulent des arriérés plus rapidement²². Au bout d'un an, selon le profil de détention de la dette de 2014, l'augmentation des arriérés est supérieure d'environ 16 % (65 points de base contre 56 points de base en 2005). Au bout de trois ans, l'augmentation est supérieure d'environ 27 % (76 points de base contre 60 points de base en 2005). L'addition de 16 points de base consécutive au choc peut sembler minime, mais elle est importante vu l'expérience passée au Canada. Aux fins de comparaison, pendant la crise financière, le taux de prêts aux ménages en souffrance au Canada était passé de 0,30 à 0,65 %, soit une augmentation de 35 points de base²³.

Ces simulations démontrent que les conditions initiales touchant le bilan des ménages peuvent amplifier l'effet de chocs défavorables²⁴. Cependant, la vulnérabilité du système financier à l'endettement des ménages dépendra aussi, en définitive, de la capacité des institutions financières à absorber des pertes provenant de ce secteur. Comme les réformes réglementaires de Bâle III exigent des banques qu'elles accroissent la quantité et la qualité de leurs fonds propres et qu'elles se conforment à certaines normes de liquidités (Chouinard et Paulin, 2014), les banques canadiennes sont désormais en meilleure posture pour traverser des périodes agitées. En outre, les résultats des tests de résistance comme ceux réalisés en 2013 dans le cadre du programme d'évaluation du secteur financier (PESF) (FMI, 2014), indiquent que, même si les banques canadiennes d'importance systémique nationale voyaient leur niveau de fonds propres diminuer dans un scénario de crise aiguë, elles maintiendraient une

20 La probabilité qu'un scénario de cette gravité se réalise est considérée comme faible.

21 Bien qu'un ralentissement économique conduise normalement à un assouplissement des mesures de politique monétaire (qui touchent les taux d'intérêt), on pose l'hypothèse d'une augmentation des taux d'emprunt des ménages pour deux raisons : soit à cause d'un relèvement des primes de risque en période de ralentissement économique, soit à cause d'une hausse des taux d'intérêt à long terme provoquée par des pressions extérieures. Pour chaque ensemble de conditions initiales, la hausse des arriérés est calculée en fonction d'un scénario de référence dans lequel la conjoncture macrofinancière est stable et où ni le taux d'emploi ni le taux d'emprunt ne subissent de choc. Soulignons que des hausses de chômage semblables à celles posées comme hypothèse dans notre scénario ont été observées à l'occasion de ralentissements économiques passés : lors de la récession survenue au début des années 1990, la hausse a été supérieure à 3 points de pourcentage et a persisté pendant environ trois ans, alors que, pendant la crise financière récente, la hausse a atteint environ 2 points de pourcentage et a persisté deux ans.

22 Notre analyse ne prend pas en compte l'effet richesse sur la valorisation de l'habitation principale. Comme le scénario de tensions est comparé à un scénario « de référence » où les conditions sont normales, les conséquences n'en seraient que plus néfastes. En effet, une forte augmentation du chômage serait vraisemblablement accompagnée d'un déclin du prix de l'immobilier et d'un accès réduit au crédit, de sorte que les ménages seraient relativement moins en mesure d'obtenir un nouveau prêt hypothécaire ou de vendre leur habitation.

23 À la fois le taux d'arriérés au Canada et son augmentation pendant la crise sont restés modestes comparativement aux États-Unis. Avant la crise, le niveau des prêts en souffrance depuis au moins 90 jours aux États-Unis correspondait à environ 2 % du solde total des prêts. Il a atteint un sommet en dépassant 9 % pendant la crise. L'Encadré 1 compare de manière plus détaillée le Canada et les États-Unis.

24 D'après une étude internationale menée par l'Organisation de coopération et de développements économiques (2013), des niveaux d'endettement élevés peuvent engendrer des vulnérabilités susceptibles d'amplifier et de transmettre les chocs macroéconomiques et les chocs de prix d'actifs. Quand l'endettement des ménages dépasse la tendance, un ralentissement économique marqué devient plus probable. Baker (2014) de même que Mian et Sufi (2010, 2014) constatent que l'élasticité de la consommation par rapport au revenu est nettement plus prononcée chez les ménages très endettés par rapport à ceux qui le sont peu, et que l'accumulation de la dette des ménages avant la crise a aggravé sensiblement le déclin de la consommation. Brunnermeier et Sannikov (2014) montrent aussi que les économies dont le niveau d'endettement est élevé sont davantage exposées à une spirale baissière alliant défaillances et réduction excessive des leviers.

Encadré 1

L'endettement des ménages : comparaison entre le Canada et les États-Unis

Une comparaison des situations au Canada et aux États-Unis avant la crise financière de 2007-2009 donne une image plus précise de l'importance quantitative des ménages fortement endettés.

Le Tableau 1-A montre que moins de ménages étaient endettés au Canada pendant la période 2012-2014 par rapport aux États-Unis en 2007 (69 % au Canada contre 77 % aux États-Unis). Parmi les ménages endettés, la proportion de ceux dont le ratio de la dette au revenu était égal ou supérieur à 350 % était plus faible au Canada (7,9 %) qu'aux États-Unis (12,8 %) et ces ménages détenaient une part plus faible de la dette totale des ménages (20,7 % contre 34,6 %). De surcroît, parmi les ménages très endettés, la proportion de ceux dont le ratio du service de la dette était élevé (40 % ou plus) ou dont la valeur des actifs financiers était inférieure au montant des remboursements mensuels était plus basse au Canada qu'aux États-Unis¹.

Bien que l'exercice dépasse la portée du présent rapport, une comparaison exhaustive de l'endettement des ménages au Canada et aux États-Unis devrait aussi prendre en compte les différences institutionnelles entre les deux pays, notamment la déductibilité des intérêts hypothécaires, la durée des prêts hypothécaires à taux fixe, la présence ou non de clauses de plein recours, et le rôle des pouvoirs publics dans le marché du logement et son efficacité (voir, par exemple, Crawford, Meh et Zhou (2013), de même que Schembri (2014)). Dans

1 Les résultats sont semblables pour les ménages dont le ratio de la dette au revenu est supérieur à 250 %.

Tableau 1-A : Proportion des ménages endettés et fortement endettés au Canada et aux États-Unis

	Canada 2012-2014	États-Unis 2007
Proportion des ménages endettés (en pourcentage)	69,2	77,0
Proportion des ménages dont le ratio de la dette au revenu est de 350 % ou plus		
Proportion parmi les ménages endettés (en pourcentage)	7,9	12,8
<i>Proportion dont le ratio du service de la dette est de 40 % ou plus (en pourcentage)</i>	35,7	70,7
<i>Proportion dont le ratio de couverture par l'actif financier est inférieur à un mois (en pourcentage)</i>	20,7	26,0
<i>Part de la dette totale des ménages (en pourcentage)</i>	20,7	34,6

Sources : Ipsos Reid et enquête de 2007 sur les finances des consommateurs de la Réserve fédérale

l'ensemble, ces chiffres portent à croire que les ménages endettés au Canada pendant la période 2012-2014 étaient moins vulnérables que ne l'étaient leurs homologues américains dans les années précédant la crise. Qui plus est, la situation relativement robuste des institutions financières canadiennes, l'existence de sources plus stables de financement hypothécaire et des normes plus strictes en matière de souscription de prêts contribuent de manière générale à la résilience du système financier canadien.

bonne capacité de générer des fonds propres²⁵. De façon comparable, les tests de résistance du PESF appliqués aux grandes compagnies d'assurance vie ainsi qu'à la Société canadienne d'hypothèques et de logement montrent que le niveau de fonds propres de ces entités se détériorerait tout en restant largement au-dessus des minimums réglementaires. Bien que ces résultats confirment la solidité du système financier canadien, la prudence est de mise, car les contrecoups de tels chocs défavorables pourraient être plus marqués si les effets de rétroaction entre le système financier et l'économie réelle étaient plus importants ou si des non-linéarités (par exemple, la vente d'actifs lors d'un ralentissement économique) étaient plus prononcées que prévu.

²⁵ Dans le scénario du PESF, l'économie canadienne faisait face à des vents contraires financiers provoqués par un choc majeur de la demande étrangère, un repli des cours des matières premières, une incertitude grandissante et des effets néfastes sur la confiance et la richesse, touchant aussi bien les entreprises que les ménages. Cela se traduisait par une récession grave et persistante sur neuf trimestres, au cours de laquelle le chômage atteignait un sommet de 5,9 %, les prix des logements reculaient de 33 % et les ménages endettés réduisaient fortement leur levier afin d'assainir leur bilan.

Conclusion

Nous avons utilisé des données détaillées sur les ménages afin de cerner les caractéristiques des ménages endettés au Canada. Nous constatons que le nombre de ceux qui sont fortement endettés dans notre pays a doublé depuis la période d'avant-crise, et que ces ménages détiennent désormais environ un cinquième de la dette totale des ménages (dont quelque 20 % revient à des ménages dont le risque de perte d'emploi est supérieur à la moyenne). L'analyse de la distribution suivant divers aspects socioéconomiques révèle que la proportion des ménages fortement endettés s'est accrue dans les groupes où le revenu va de faible à moyen, chez les jeunes ménages, de même qu'en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario. Par ailleurs, des simulations montrent que la précarité du bilan des ménages canadiens endettés s'est accentuée ces dernières années, ce qui pourrait amplifier les chocs défavorables sur le système financier.

Cela dit, la vulnérabilité du système financier dépend aussi de la capacité des institutions financières d'absorber les pertes causées par le secteur des ménages. Les institutions financières canadiennes se sont révélées résilientes pendant la crise. Grâce à un régime de réglementation et de surveillance efficace et au renforcement du cadre réglementaire conformément

au dispositif de Bâle III, les banques canadiennes sont en excellente posture pour résister aux pressions venant du secteur des ménages. La Banque du Canada continue de surveiller la situation financière de ces derniers de même que d'autres éléments clés qui, réunis, déterminent la robustesse du système financier canadien.

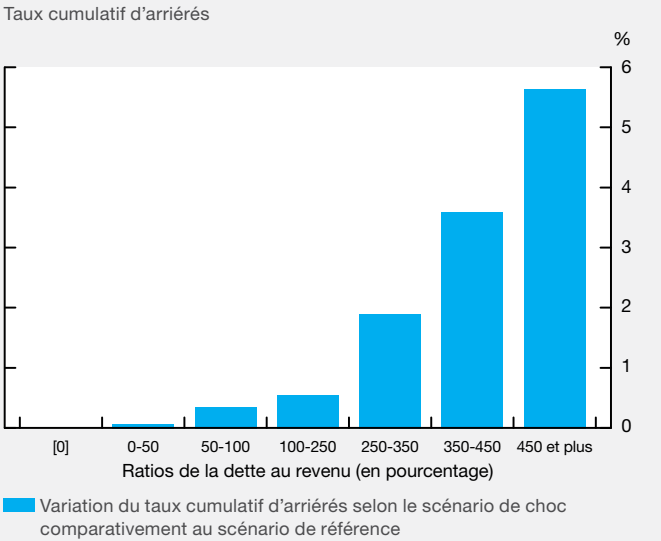
Annexe

Définir un seuil de vulnérabilité pour le ratio de la dette au revenu

Les simulations effectuées corroborent la conclusion selon laquelle un ratio de la dette au revenu élevé va de pair avec une probabilité accrue qu'un ménage connaisse des difficultés financières et accumule des arriérés de remboursement de ses dettes. Plus ce ratio est élevé, moins le ménage parvient à réaliser des économies et moins il a de marge de manœuvre en cas de perte de revenu ou d'augmentation des mensualités.

Le **Graphique A-1** compare l'augmentation du taux d'arriérés pour différents niveaux de ratio de la dette au revenu dans un scénario de tensions hypothétique prévoyant un accroissement du taux de chômage et du taux d'emprunt des ménages de 3 et 2 points de pourcentage respectivement. Nous constatons que, suivant notre scénario, les arriérés augmentent de façon non linéaire par rapport au ratio de la dette au revenu. En particulier, l'augmentation des arriérés est sensiblement plus marquée quand le ratio de la dette au revenu dépasse 250 %, et elle est encore plus prononcée pour les ménages dont le ratio de la dette au revenu dépasse 350 %.

Graphique A-1 : Les arriérés de paiement des ménages sont plus significatifs si le ratio de la dette au revenu dépasse 250 %, mais la hausse est encore plus prononcée si ce ratio dépasse 350 %



Sources : Ipsos Reid et calculs de la Banque du Canada
 Dernière observation : 2014

Bibliographie

- Alexander, C., et P. Jacobson (2015). *Mortgaged to the Hilt: Risks from the Distribution of Household Mortgage Debt*, commentaire n° 441, Institut C.D. Howe.
- Alfelt, G., et J. Winstrand (2015). *The Indebtedness of Swedish Households – 2014 Update*, Sveriges Riksbank, coll. « Economic Commentaries », n° 1.
- Baker, S. R. (2014). *Debt and the Consumption Response to Household Income Shocks*, Stanford University, avril.
- Brunnermeier, M. K., et Y. Sannikov (2014). « A Macroeconomic Model with a Financial Sector », *The American Economic Review*, vol. 104, n° 2, p. 379-421.
- Chan, P. C. W., R. Morissette et M. Frenette (2011). *Les travailleurs mis à pied au cours des trois dernières récessions : qui étaient-ils et quels résultats ont-ils obtenus?*, Statistique Canada, n° 337. Publication n° 11F0019M au catalogue.
- Chouinard, É., et G. Paulin (2014). « La mise en œuvre de Bâle III : vers un secteur bancaire plus sûr », *Revue du système financier*, Banque du Canada, juin, p. 61-68.
- Christensen, I., G. Kumar, C. Meh et L. Zorn (2015). « L'évaluation des vulnérabilités du système financier canadien », *Revue du système financier*, Banque du Canada, juin, p. 43-53.
- Crawford, A., et U. Faruqi (2011-2012). « Quels facteurs expliquent les tendances observées dans l'évolution de la dette des ménages canadiens? », *Revue de la Banque du Canada*, hiver, p. 3-17.
- Crawford, A., C. Meh et J. Zhou (2013). « Introduction au marché des prêts hypothécaires à l'habitation au Canada », *Revue du système financier*, Banque du Canada, décembre, p. 61-72.
- Dey, S., R. Djoudad et Y. Terajima (2008). « Un outil d'évaluation de la vulnérabilité financière du secteur des ménages », *Revue de la Banque du Canada*, été, p. 51-61.
- Faruqi, U., X. Liu et T. Roberts (2012). « Un cadre d'évaluation amélioré des risques découlant de l'endettement élevé des ménages », *Revue du système financier*, Banque du Canada, juin, p. 57-64.
- Fonds monétaire international (FMI) (2014). *Canada: Financial Sector Assessment Program; Stress Testing—Technical Note*, coll. « Country Reports », n° 14/69.
- Hou, F. (2010). *L'accession à la propriété pendant le cycle de vie des Canadiens : analyse fondée sur les données du Recensement de la population du Canada*, Statistique Canada, n° 325. Publication n° 11F0019M au catalogue.
- Mian, A., et A. Sufi (2010). « Household Leverage and the Recession of 2007–09 », *IMF Economic Review*, vol. 58, n° 1, p. 74-117.
- (2014). *House of Debt: How They (and You) Caused the Great Recession, and How We Can Prevent It from Happening Again*, Chicago (Illinois), University of Chicago Press.
- Organisation de coopération et de développement économiques (2013). *Debt and Macroeconomic Stability*, note de politique économique n° 16.
- Schembri, L. L. (2014). « Housing Finance in Canada: Looking Back to Move Forward », *National Institute Economic Review*, vol. 230, n° 1, p. R45-R57.
- Uppal, S., et S. LaRochelle-Côté (2015a). « Les variations dans les dettes et les actifs des familles canadiennes, 1999 à 2012 », *Regards sur la société canadienne*, Statistique Canada, avril. Publication n° 75-006-X au catalogue.
- (2015b). « Les variations du patrimoine selon la répartition du revenu, de 1999 à 2012 », *Regards sur la société canadienne*, Statistique Canada, juin. Publication n° 75-006-X au catalogue.